Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 029-212900237-20260630-DEL_CCAS_J26_02-DE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Séance du 30 juin 2026

COMPTE-RENDU

Le mardi 30 juin 2026 à 18h00, le Conseil d'Administration du CCAS s'est réuni à la Mairie de Carantec, sous la présidence de Alban LE ROUX
Date de la convocation : 18 juin 2026
Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 11
Etaient présents : Alban **LE ROUX,** Caroline **DANIEL**, Sandrine **VAUDORÉ**, Camille **JACQ**, Corinne **GRINCOURT**, Céline **PAUCHET,** Xavier **DANGUY des DESERTS**, Pascale **BALCH**, Marc **GIRARD**, Claudie **TANGUY**, Eliane **de ROUGÉ**
Avaient donné procuration : Alain **DUIGOU** a donné procuration à Sandrine VAUDORÉ, Nicole **SEGALEN-HAMON** a donné procuration à Alban LE ROUX, Christophe **REBUFFAUD** a donné procuration à Caroline DANIEL, Michel **DANIEL** a donné procuration à Camille JACQ, Maurice **BODENAN** a donné procuration à Marc GIRARD, Christophe **DESCHARD** a donné procuration à Eliane DE ROUGÉ
Excusée : //
Secrétaire de séance : Caroline **DANIEL**
Assistaient également à la séance : Julie **TOULLEC**, directrice de l'EHPAD de Kerlizou et Estelle **FOURÉ**, en charge de l'administratif du service social

OBJET : aide exceptionnelle

La famille 2026-1 demande une aide exceptionnelle pour une participation pour la réparation d'un véhicule (problème d'embrayage). Le devis du garage de la Rocade de Plouénan s'élève à 1517.34 €.

Vu la situation, la Vice-Présidente du CCAS, Madame Caroline DANIEL propose d'aider ponctuellement la famille 2026-1 en accordant une aide financière de 200 € et en sollicitant l'association Solidarité Carantec.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'administration a décidé d'accorder l'aide financière de 200 € et précise que cette aide sera réglée directement au Garage de la Rocade à Plouénan.

Extrait conforme au registre,
Le Président,
Alban LE ROUX